



**PRÉFET
DU GARD**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 030 109 25 00002

date de dépôt : **04 mars 2025**

demandeur : **SARL TINOS ENERGIES,**
représenté par **NICOLAS ROMAIN**

pour : **Construction d'une mini centrale
photovoltaïque au sol d'une puissance de
299 kWc. Le haut des tables est à 2m80 et le
bas des tables à 1m10. Projet avec une
coactivité pastorale.**

adresse terrain : **D261, à Euzet (30360)**

ARRIVÉE LE
21 JUL 2025
MAIRIE D'EUZET

D.D.T.M. du GARD
Affaire suivie par :
Valérie BORLA
04 66 56 45 50

à
**SARL TINOS ENERGIES, représenté par
NICOLAS ROMAIN
23 PLACE DE LA FONTAINE
73420 Méry**

Monsieur,

Le dossier ci-dessus référencé a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires notifiée le 03/04/2025.

Vous disposiez d'un délai de 3 mois à compter de la réception de ce courrier pour compléter votre dossier. Passé ce délai, votre demande a été automatiquement rejetée (article R 423-39 du code de l'urbanisme).

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 16/07/2025

Pour le préfet et par délégation,
La responsable de l'unité Instruction et animation - Application du droit des sols

Valérie RAUX